



# Paramètres sociaux

## Inspection générale de la sécurité sociale

(valables à partir du 1er juillet 2010)

Nombre indice applicable: 719,84

### ① Minima et maxima cotisables

Salaire social minimum mensuel			1 724,81
Minimum cotisable actifs			
(tous les régimes)	salaire	horaire	
18 ans et plus non qualifié	100%	9,7269	1 724,81
17 à 18 ans	80%	7,7816	1 379,85
15 à 17 ans	75%	7,2952	1 293,61
18 ans et plus qualifié	120%	11,6723	2 069,77

### Minimum cotisable pensionnés

(assurance maladie)	130%	2 242,25
Maximum cotisable (tous les régimes)		8 624,04

### ② Assurance pension

Pension minimum personnelle	1 552,27
Pension minimum de conjoint survivant	1 552,27
Pension minimum d'orphelin	421,84
Pension personnelle maximum	7 186,44
Seuil inférieur anti-cumul pension + revenu	2 069,69
Seuil inférieur anti-cumul conjoint survivant	2 587,12
Revenu professionnel immunisé	1 149,83
Allocation de fin d'année (1/12) (carrière de 40 ans)	55,26
Forfait d'éducation (art. 3) (par enfant/par mois)	86,54
Forfait d'éducation (art. IX, 7°) (par enfant/par mois)	99,27

### ③ Prestations familiales \*)

a) Allocations familiales	
• montant pour 1 enfant	185,60
• montant pour 2 enfants	440,72
• montant pour 3 enfants	802,74
• montant pour 4 enfants	1 164,56
• montant pour 5 enfants	1 526,38

#### Majorations d'âge

• par enfant âgé de 6 - 11 ans	16,17
• par enfant âgé de 12 ans et plus	48,52
Allocation spéciale supplémentaire	185,60

b) Allocation d'éducation - montant plein 100%	485,01
• montant réduit à 50%	242,50
Revenu professionnel pris en compte en cas d'activité des deux parents	
• 1 enfant à charge	5 027,76
• 2 enfants à charge	6 703,68
• plus de 2 enfants à charge	8 379,60

### c) Allocation de rentrée scolaire (montant par enfant)

• 1 enfant de 6 - 11 ans	113,15
• groupe de 2 enfants	194,02
• groupe de 3 enfants et plus	274,82
• 1 enfant 12 ans et plus	161,67
• groupe de 2 enfants	242,47
• groupe de 3 enfants et plus	323,34

### d) Allocation de naissance (3 tranches)

• montant par tranche	580,03
-----------------------	--------

### e) Allocation de maternité (maximum 16 semaines)

• montant par semaine	194,02
-----------------------	--------

### f) Congé parental - indemnité forfaitaire mensuelle

• congé à plein temps	1 778,31
• congé à temps partiel	889,15

### g) Boni pour enfant (par mois/par enfant)

• Boni pour enfant (L:27.06.2007) / • Boni pour enfant (L:21.12.2007)	76,88
--	-------

### ④ Revenu minimum garanti (RMG) et autres prestations mixtes

(versés sous conditions de ressources)

Montant par mois - 1ère personne adulte	1 228,63
• communauté domestique de deux personnes adultes	1 842,94
• personne adulte supplémentaire	351,50
• enfant	111,72
Revenu pour personnes handicapées	1 320,00
Allocation pour personnes gravement handicapées	642,39
Allocation de soins	642,39

### ⑤ Assurance dépendance

Valeur monétaire pour les établissements d'aides et de soins	
- à séjour continu par heure	45,45
- à séjour intermittent par heure	48,78

Valeur monétaire pour les réseaux d'aides et de soins par heure	60,00
Valeur monétaire pour les centres semi-stationnaires par heure	52,20

Montant maximal des prestations en espèces par semaine	262,50
--	--------

Produits nécessaires aux aides et soins par mois	103,08
Abattement assiette cotisable - 25% ssm. non qualifié de 18 ans	431,20

Source: [http://www.mss.public.lu/publications/parametres\\_sociaux/index.html](http://www.mss.public.lu/publications/parametres_sociaux/index.html)

